Le Communiqué du Conseil des ministres du 30 mai 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 30 mai à 11 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour du règlement de la crise universitaire, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations aux membres de communauté estudiantine du Sénégal pour leur esprit de dialogue et d'ouverture ainsi que leur attachement à un avenir certain, bâti sur des conditions sociales et pédagogiques adéquates

Dès lors, appréciant ces moments d'échanges autour de l'avenir de l'enseignement supérieur, du renouveau d'un mouvement étudiant réconcilié avec lui-même et de la stabilité universitaire, le Président de la République décide d'engager des mesures inédites en faveur de notre communauté universitaire. Ces décisions de haute portée sociale, constituent des réponses fortes, salutaires pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants.

Ainsi, le Chef de l'Etat indique que la mise en œuvre de ces mesures sociales entrainera un impact financier significatif sur le budget de l'Etat car l'augmentation du montant des bourses et des aides sociales ; la baisse du prix des tickets-repas, ramenant le prix du petit déjeuner à cinquante francs et celui du déjeuner ou diner à 100 F pour l'étudiant, la dotation en moyens de transport, sont évaluées à la somme de 8 milliards 160 millions de FCFA.

En outre, le Président de la République rappelle aux membres du Conseil que les autres mesures nécessitent plus d'une trentaine de milliards pour engager les travaux portant sur les bâtiments pédagogiques, la construction de quatre restaurants, la construction et la réhabilitation de pavillons, la voirie, l'éclairage, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, ainsi que le relèvement du plateau technique des centres médicaux en les dotant d'ambulances médicalisés, de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes en plus de l'approvisionnement correct et régulier en médicaments

Au surplus, le Président de la République souligne que ces efforts viennent s'ajouter aux investissements importants déjà consentis par l'Etat pour l'amélioration des conditions d'étude des étudiants et permettent ainsi de renforcer l'offre d'hébergement pour les étudiants.

En effet, 3000 lits viendront s'ajouter aux 5800 lits de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1000 lits supplémentaires à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, compte non tenu des 7000 lits qui seront livrés aux autres universités de Thiès, Alioune Diop de Bambey, Assane Seck de Ziguinchor, Amadou Makhtar Mbow de Diamniadio, El Hadji Ibrahima Niasse de Kaolack.

Concluant sa communication sur ce point, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de mettre en place un comité de suivi et d'évaluation de ses engagements auprès de la communauté estudiantine et informe le conseil de la tenue, chaque année, sous sa présidence, d'une rentrée académique en vue de consolider le dialogue et l'engagement commun autour d'un pacte de stabilité et de pacification de l'espace universitaire.

Poursuivant sa communication autour du Plan national de lutte contre le cancer et l'application de la loi anti-tabac, le Chef de l'Etat se félicite du financement effectif de 48 milliards FCFA, du Projet de construction et d'équipement du Centre national d'Oncologie avec le concours de la coopération sud-coréenne.

Dès lors, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions pratiques, en vue de la réalisation, dans les délais indiqués, de cette structure sanitaire de dernière génération qui va renforcer l'exécution adéquate du Plan National de Lutte contre le Cancer.

En outre, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à hâter, d'une part, le processus de modernisation des centres et équipements de dépistage du Cancer installés dans les structures sanitaires et, d'autre part, à améliorer significativement la prise en charge des malades, notamment par l'accessibilité des traitements et médicaments.

Par ailleurs, le Président de la République demande au Gouvernement d'intensifier la lutte contre le tabagisme en mettant en application l'ensemble des dispositions de la loi anti-tabac votée en 2014.

Appréciant l'accueil pour dix mois, au Sénégal, du navire hôpital « MERCY SHIPS », à partir de juillet 2018, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à évaluer, avec précision, toutes les ressources financières et l'ensemble du dispositif technique et de sensibilisation des populations à mettre en œuvre pour accueillir ce navire, dans les meilleures conditions.

Enfin, évoquant l'activation du dispositif préventif de lutte contre les inondations, le Président de la République demande au Gouvernement de faire le bilan exhaustif de la mise en œuvre du Programme Décennal de Lutte contre les inondations (2012- 2022); et de déclencher, au plan national, ledit dispositif avec la prise en compte prioritaire des villes, localités et zones vulnérables.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a adressé, au nom du Gouvernement, ses chaleureuses félicitations au Chef de l'Etat, pour son engagement pour l'éducation, un enseignement supérieur d'excellence et ses décisions de haute portée qui ont permis, un dénouement heureux de la crise estudiantine. Il a ensuite rendu compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique, nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte de la préparation de la campagne agricole et de la mise en place des semences et des engrais.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur l'arrivée du navire hôpital « MERCY SHIPS » et sur le projet de construction du Centre national d'Oncologie.

Le ministre en charge du Suivi du PSE a fait le point de l'état d'avancement des projets et réformes

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi modifiant la loi n° 2008-47 du 03 septembre 2008 portant règlementation des systèmes financiers décentralisés.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Djily Mbaye LO, Sociologue, Expert en microfinance, est nommé
 Directeur des Stratégies de Développement industriel, au Ministère de l'Industrie et de la
 Petite et Moyenne Industrie, poste vacant ;
- Monsieur Pape Amar DIOP, Professeur de l'Enseignement Secondaire Principal, est nommé Inspecteur des Affaire Administratives et Financières au Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Porte-parole